

Premiers pas sur le portail de services Chorus Pro pour les émetteurs de factures

 communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/premiers-pas-sur-chorus-pro-pour-les-emetteurs-de-factures/

QU'EST-CE QUE CHORUS PRO ?

Depuis le 1er janvier 2017 et quelle que soit la taille de votre entreprise, vous pouvez cesser d'envoyer des factures papiers à vos clients de la sphère publique, en passant à la facturation électronique.

Une solution informatique dénommée Chorus Pro accueille vos factures et se charge de les acheminer vers le bon destinataire.

Si cette opportunité vous intéresse, nous allons vous montrer comment faire vos premiers pas sur Chorus Pro, en commençant par la création de votre compte et de votre entreprise sur le portail.

Qu'est-ce que le portail de services Chorus Pro ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la facturation électronique est obligatoire pour toute entreprise devant transmettre ses factures à des clients relevant de la sphère publique.

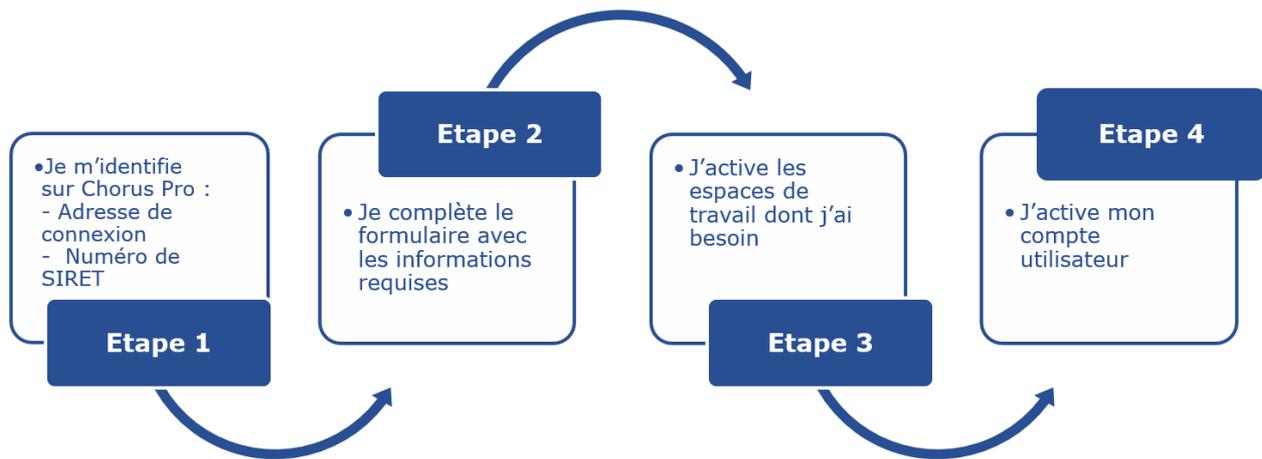
Une solution informatique dénommée Chorus Pro accueille vos factures et se charge de les acheminer vers le bon destinataire.

Nous allons vous montrer comment faire vos premiers pas sur Chorus Pro, en commençant par la création de votre compte et de votre entreprise sur le portail.

Introduction

Vous ne vous êtes encore jamais identifié sur Chorus Pro et votre entreprise n'a pas encore été créée ?

Le schéma ci-dessous présente les grandes étapes du processus de création de votre compte utilisateur et de votre structure :



Connectez-vous à Chorus Pro

Pour vous connecter à Chorus Pro, tapez dans le navigateur de votre choix l'adresse : <https://chorus-pro.gouv.fr>

Selon le navigateur que vous utilisez, vous devez disposer de la dernière mise à jour.

Créez votre compte et votre structure

1- Identifiez-vous depuis la page d'accueil du portail de services Chorus Pro :

Sélectionnez le bouton « Créer un compte », en haut à droite sur le portail.

Portail de services Chorus Pro

ACCUEIL DOMAINES ACTUALITÉS SUPPORT COMMUNICATION

Créer un compte Se connecter

Bienvenue sur le Portail Chorus Pro

Afin de simplifier la vie des entreprises et de réduire les délais de paiement, les administrations publiques se sont dotées de la plateforme Chorus Pro pour la réception des factures de leurs fournisseurs.

Chorus Pro est obligatoire et accessible par de nombreuses modalités répondant aux besoins des entreprises : au travers du présent portail, directement au sein de certains logiciels de gestion comptable ou par des portails ou logiciels spécialisés, par l'intermédiaire de votre expert-comptable ou d'une entreprise spécialisée.

[Accéder à la documentation](#)

Fonctionnalités les plus utilisées

Annuaire des structures publiques Engagements

Actualités portail

Voir toutes les actualités

05/06/2021

Pour les entreprises

Quel mode de dépôt est le plus adapté à vos besoins ?

[Plus de détails](#)

Les domaines Chorus Pro

Je veux créer mon compte...

Marché
Passation
[Accéder au domaine](#)

Commande
Engagements, cessions
[Accéder au domaine](#)

Facturation
Factures, factures de travaux, frais de justice, remboursement de taxes
[Accéder au domaine](#)

Organisation
Structures, habilitations, annuaire
[Accéder au domaine](#)

Raccords
Raccords EDI, API
[Accéder au domaine](#)

Outils
Signature
[Accéder au domaine](#)

2- Complétez les informations requises :

Complétez les blocs informations personnelles (1) et informations sur l'organisation (2).

Dans le bloc informations sur l'organisation, après avoir complété le type d'identifiant ainsi que l'identifiant, de nouveaux champs apparaissent et sont à compléter.

Les champs indiqués par un astérisque sont obligatoires.

Une suite de caractères (captcha) est à reproduire (3) puis à valider. Le bouton « Créer mon compte » (4) sera alors cliquable.

The screenshot shows the 'Créer mon compte' page on the Chorus Pro website. The page is divided into two main sections: 'Informations Personnelles' and 'Informations sur la structure'. The 'Informations Personnelles' section includes fields for 'Adresse électronique de connexion', 'Prénom', 'Nom', 'Téléphone', and 'E-mail du contact'. The 'Informations sur la structure' section includes a dropdown for 'Type d'identifiant', a text field for 'Identifiant PARTICULIER', and a dropdown for 'Type de structure'. Below these are fields for 'Nom', 'Prénom', 'Libellé de l'organisation', 'Adresse', 'Complément d'adresse 1', 'Complément d'adresse 2', 'Code postal', 'Ville', and 'Pays'. A captcha is located at the bottom left, and a 'Créer mon compte' button is at the bottom right. Numbered callouts 1, 2, 3, and 4 highlight the personal information fields, the structure information fields, the captcha, and the 'Créer mon compte' button, respectively.

Pour plus de précisions concernant les champs à compléter, la page [Créer un compte utilisateur](#) est disponible.

Activez votre compte utilisateur

Des mails vous seront envoyés à l'adresse électronique de connexion renseignée précédemment :

- Un mail synthétisant les informations de la création du compte et rappelant le fonctionnement de la démarche,
 - Si avez demandé un rattachement à une structure existante, vous recevrez un deuxième mail de validation ou de refus selon la réponse apportée par le gestionnaire de la structure concernée. La finalisation de l'inscription est impossible si la demande n'a pas été validée.

- Un mail contenant un lien d'activation vous permettant de finaliser la création de votre compte.

Vous disposez de 24 heures pour activer votre compte.

WEBINAIRE

Inscrivez-vous aux prochains webinaires en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[S'inscrire](#)

Dernière mise à jour : février 22, 2022

Partager :

88157 [Découvrir Chorus Pro](#)

Articles en lien -

- [Marchés de travaux pour les MOE : points clefs](#)
- [Contexte et calendrier des entreprises concernées](#)
- [Environnement de qualification du Portail de services Chorus Pro](#)